

R.A.
PARQUET DE UUMBURA
KIGALI.-

86/ Just 7/2
le 2-1-1953
M. Regepans

19/D.34/T.-

Kigali,

3 janvier 1953.-



Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Parquet d'Uumbura recherche l'adresse actuelle pour renvoi des D.I. d'une certaine MANUSHI, Cécile fille de Ekunda et de Nabakana, originaire de Kamituga, chef Mungoma, Territoire Mwanga, épouse de Kendaenda Pio, ayant résidé à Uumbura, G.C. Belge B/5A n° 16 ou 6.-

ADRESSE MANUSHI CECILE.

Vous voudrez bien effectuer les recherches d'usage et en cas de découverte, m'en aviser.-

LE SUBSTITUT DU PARQUET DU ROI,

G. TACQ.-

Monsieur l'Officier de
Police Judiciaire, à

NYANZA, GITARAMA, BIHABA, SHANGUGU, ASERIDA,
RUH-NGURI, KIBUNGU, KIBUNYI, KIGALI.-